

Éléments de repère :

Périmètre du PLUi

Limite communale

Cours d'eau et surface en eau

Cadastre :

Parcelle

Types de bâtis :

Bâti dur

Bâti léger

Prescriptions :

Changement de destination

Linéaire commercial à protéger

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Espace boisé, arboré ou haie à protéger au titre de l'article L151-23 du C.U.

Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation

Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du C.U.

LOCALISATION

Zonage :

Zones agricoles :

A

Zones naturelles :

N

NL

NP

Npv

Zones à urbaniser :

1AU

2AU

2AUX

Zones urbaines :

UA

UB

UL

UT

UX

UBr+2

